



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

3, rue Prien

60480 SAINTE EUSOYE

Tél : 03 44 80 71 73

Fax : 03 44 80 71 73

Courriel : [mairie.steusoye@wanadoo.fr](mailto:mairie.steusoye@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Lundi : 13h30 à 17h00 présence

Jeudi : 13h30 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Impression du lundi 29 juin 2015

### Séance : **Ordinaire du Lundi 3 Novembre 2014**

<b>Présents :</b>	Monsieur Pierre DUGROSPREZ	Maire
	Monsieur Raymond COMBEMALE	1 <sup>re</sup> Adjoint
	Monsieur Alexandre DUGROSPREZ	2 <sup>ième</sup> Adjoint
	Madame Doryna FAUCILLE	
	Madame Sergine MAILLOT	
	Monsieur Emmanuel LETESSE	
	Monsieur Hervé GEUDELIN	
	Monsieur Jean-Marie CRIGNON	
	Monsieur Cédric MAILLARD	
	Monsieur Paul-Alex LILA	

**Présents invités :**

**Absents représentés :**

**Absents excusés :** Madame Lucie MIGEON

**Secrétaire de séance :** Madame Doryna FAUCILLE

# COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### 1- Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur DUGROSPREZ ouvre la séance n°5 du Lundi 3 novembre 2014 à 19h00, en remerciant les membres du conseil municipal présent.

Monsieur DUGROSPREZ demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour en ajoutant deux délibérations :  
Repas des anciens et indemnité perceptrice.

### 2- Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur DUGROSPREZ donne lecture du compte rendu de la séance du 18 Septembre 2014.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

### 3- Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

### 4- Déroulement de l'ordre du jour

#### Délibérations

#### 4-1 Transfert de compétence « Eclairage public » au Syndicat d'Energie de l'Oise

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que le Syndicat d'Electricité de l'Oise a modifié ses statuts notamment pour élargir ses compétences aux investissements sur les installations d'éclairage public. La commune peut désormais confier au SE60 les travaux d'extensions, renforcements, enfouissements, renouvellements, rénovations et améliorations diverses et de façon générale toutes les études générales et spécifiques corrélatives à ces travaux et à leur réalisation, et notamment les actions de diagnostics de performance énergétique, la collecte liée de certificats d'économie d'énergie. Il indique que la commune reste propriétaire des ouvrages qui sont mis à la disposition du SE60. La commune continue d'assumer la maintenance préventive et curative du parc, sa gestion administrative, l'assurance et le paiement de la consommation électrique des installations. Monsieur DUGROSPREZ précise que si la commune adhère au SE60, nous avons le droit à des subventions à hauteur de 54%.

Trois points et deux boites étaient déjà prévus sur l'ancien mandat, il faudra également prévoir l'éclairage public pour la mairie. Les subventions sont demandées avec un minimum de dépenses de 10 000 €

Les trois points sont le bout de la rue Prien (Mr et Mme RIMBERT), le bas de la Grand'Rue (Mme LEVIEILLE) et Sauveleux.

**La Délibération est adoptée à l'unanimité.**

# COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### 4-2 Demande de réserve parlementaire pour les travaux du Presbytère

Pour réaliser les travaux de réhabilitation du Presbytère plusieurs dossiers de demande de réserve parlementaire seront déposés auprès :

- de Monsieur DASSAULT pour l'installation des menuiseries extérieures – devis de 18 923 € HT.
- de Madame CAYEUX pour l'aménagement des extérieurs – devis de Jardi Paysage 20 477 € HT
- de Monsieur MARINI pour la réalisation des VRD – devis de 40 000 € HT

**La Délibération est adoptée à l'unanimité.**

### 4-3 Adhésion au SMOTHD (adhésion au très haut débit)

Monsieur DUGROSPREZ indique que des travaux de déploiement de la fibre optique sont désormais engagés par le biais du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) sur le territoire du Département. Cependant, pour bénéficier des travaux sur la commune, il faut adhérer au SMOTHD. Aucune participation ne sera demandée aux habitants. La Communauté de Communes devrait prendre le coût total à charge.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### 4-4 Repas des Anciens

Monsieur DUGROSPREZ indique le repas des Anciens aura lieu le 29 novembre, il est proposé la gratuité du repas pour les conseillers et les conjoints.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### 4-5 Indemnité perceptrice

Monsieur DUGROSPREZ indique que chaque année il est versé une indemnité à la perceptrice pour la réalisation du budget dont le montant s'élève pour 2014 à 309,13 € net.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## 5- Questions diverses

Monsieur DUGROSPREZ indique qu'un devis auprès de JARDI PAYSAGE a été demandé pour l'abattage des peupliers, devis qui s'élève à 5 940 € TTC.

La plantation des arbres fruitiers (22 arbres) à Sauveleux aura lieu le 6 décembre à 8h30 en présence de tous les conseillers.

Monsieur MAILLARD demande à ce que les haies des chemins soient taillées.

# COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### 6- Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation active et clôture la séance à 20h30.

Pierre DUGROSPREZ  
Maire

Raymond COMBEMALE  
1<sup>re</sup> Adjoint

Alexandre DUGROPREZ  
2<sup>ième</sup> Adjoint

Doryna FAUCILLE

Sergine MAILLOT

Lucie MIGEON

Emmanuel LETESSE

Hervé GEUDELIN

Jean-Marie CRIGNON

Cédric MAILLARD

Paul-Alex LILA